



Michel GRIFFON

Agronome – Economiste, Conseiller pour le Développement durable au CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement). Il vient de prendre de nouvelles responsabilités à l'Agence Nationale pour la Recherche où il est en charge de piloter les programmes de développement durable.

Né à Bourges en 1948, il a fait ses études à l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon. Après une période de coopération en Amérique centrale, il a travaillé comme Chargé d'études, puis Directeur d'études à la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social sur des modèles économiques agricoles et les politiques agricoles en France, en Europe et dans les Pays en Développement.

Ses travaux sur la programmation de la recherche agronomique lui ont valu d'être Sous-directeur à la Recherche au Ministère des Affaires Etrangères.

En 1986, il a rejoint le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) où il a créé une unité de recherche en économie. Ses travaux ont surtout porté sur le développement durable et la promotion d'une agriculture qui soit acceptable au plan environnemental et capable de réduire la pauvreté et la sous-alimentation dans le monde.

Quelques ouvrages :

Les politiques agricoles et alimentaires en Afrique : méthodes et outils d'analyse et d'aide à la décision. M. Griffon ; P. Henry ; J.-P. Lemelle. SEDES, Paris, 1989.

Afrique Asie – Performances agricoles comparées.

G. Etienne ; M. Griffon ; P. Guillaumont.

Revue française d'économie, 1993.

Prospective des déséquilibres environnementaux liés à l'agriculture dans les pays tropicaux. M. Griffon ;

I. Marty. CIRAD, 1993.

Economie des politiques agricoles dans les pays en développement. Tome II : les aspects macroéconomiques. Revue française d'économie.

The doubly Green Revolution. CIRAD – FPI, 1996.

Le développement durable avec M.-O. Monchicourt, Platypus Press, 2003.

**La recherche pour réduire la faim
dans le monde : questions
de responsabilité scientifique**

Sous-alimentation, accès aux ressources productives

La faim, ou plus largement la sous-alimentation, est un problème ancien qui a suscité une abondante littérature, ainsi que de nombreuses prises de position morales et l'engagement personnel de beaucoup de chercheurs, d'enseignants, de responsables associatifs et politiques. Les agronomes ont été les plus présents sur le terrain des débats ; en France ils l'ont été particulièrement avec René Dumont et Louis Malassis, ainsi que beaucoup d'autres, agronomes ou géographes qui ont essayé de répondre à la question permanente : le monde pourra-t-il nourrir le monde ?¹ D'autres disciplines y ont aussi concouru. Les démographes marqués ou non par le problème malthusien : la production augmente moins vite que la population et celle-ci « s'ajuste » par des pénuries et des famines. Aujourd'hui Philippe Colomb de l'Ined fait des projections détaillées de l'évolution des besoins alimentaires qui permettent de mesurer l'effort de production à réaliser et qui apparaît très important par rapport aux efforts réalisés dans le passé. Les économistes de la pauvreté, en particulier Amartya Sen qui fut le premier à analyser en détail l'économie des famines, sont moins présents. Les économistes des

systèmes agraires comme Marcel Mazoyer défendent souvent la nécessité d'une protection forte des paysanneries pauvres. Des sociologues, anthropologues et ethnologues sont aussi dans le débat et de nombreux hommes politiques s'y sont investis comme Edgard Pisani². Les organisations non gouvernementales ou des intellectuels de la société sont les plus actifs³. Certaines de leurs campagnes ont un impact sur les décideurs politiques. L'intervention remarquée de gens du spectacle appelant à la générosité lors de la famine éthiopienne de 1984 a été dénoncée par des intellectuels africains, en particulier Wole Soyinka⁴, parce qu'elle inspirait une vision des pauvres les réduisant à des bouches à nourrir et des estomacs vides. Cette prise de position met en relief le fait que l'éthique et la philosophie ne se sont pas véritablement emparées de la « question alimentaire », sauf sous l'angle de la critique du malthusianisme.

On cherchera surtout ici à explorer quelques questions rarement abordées de responsabilité scientifique à propos du problème alimentaire mondial. Pour cela, il faut partir des analyses de la problématique de

¹ C'est aussi le cas par exemple de Joseph Klatzmann, Jacques Chonchol, Jean-Paul Charvet, Jean-Pierre Raison.

² On se souvient du discours vibrant de Fiorello H. La Guardia, conseiller du Président Truman appelant à la création de la FAO.

³ Par exemple Sophie Bessis, François de Ravignan, Jean-Christophe Ruffin qui a analysé les situations d'urgence, Suzan George, et Sylvie Brunel.

⁴ Prix Nobel de littérature, professeur à Obafemi Owolouru University du Nigeria.

la faim et de la sous-alimentation, examiner ce que la recherche a produit pour analyser, comprendre et proposer des solutions, et s'interroger rétrospectivement sur les choix que la recherche a faits et les débats que cela engendre.

1. Pour réduire la faim : produire beaucoup plus grâce à de nouvelles technologies ?

60

La
recherche
pour
réduire la
faim dans
le monde

La faim et la sous-alimentation ont toujours existé, accompagnant depuis toujours l'histoire des sociétés humaines. Il est vraisemblable que toutes les sociétés ayant connu une forte concentration de population sur des territoires restreints aient rencontré à un moment ou à un autre de leur histoire des pénuries, des disettes et des famines. Comme le dit Louis Malassis, le vieux combat de l'humanité contre la faim est ancien et n'est pas terminé. C'est sans aucun doute pour répondre à des pénuries alimentaires que déjà en 1012, l'empereur de Chine faisait distribuer des semences de riz de qualité accompagnées d'un mode d'emploi afin d'accroître la production irriguée et de réduire les pénuries⁵. **De tous temps, la réponse à une pénurie d'aliments n'a pu être que triple : accroître les surfaces cultivées, migrer si l'espace environnant le permet, ou enfin, s'il n'y a pas d'autre solution possible, trouver un moyen d'accroître les rendements**

par des techniques nouvelles, comme par exemple l'irrigation. Il reste aussi que des sociétés, quelquefois, ne trouvent pas de réponse efficace ce qui conduit à « la crise malthusienne » : faute d'alimentation, les populations meurent et l'évolution de la courbe démographique s'ajuste à l'évolution de la courbe de production⁶. Aussi, aujourd'hui encore, face à des situations de sous-nutrition chronique, les sociétés répondent toujours soit par des politiques de colonisation de terres neuves, soit par la recherche d'une productivité accrue, désignant la recherche agronomique comme celle qui est principalement en charge de la question alimentaire.

Ainsi, dans les années soixante, alors que la sous-alimentation et la pauvreté sévissaient en Amérique Latine, les gouvernements ont entrepris des programmes de migration des pauvres vers les fronts pionniers. Mais en Asie, après la Deuxième Guerre Mondiale, dans ce continent où depuis longtemps la population avait conquis une grande partie de l'espace productif, alors que de graves famines avaient encore cours, la grande réponse qui a été apportée a été la promotion de la technologie dite de Révolution Verte afin d'accroître les rendements. Cette technologie, à l'image de ce qui avait été produit aux Etats-Unis et en Europe quelques décennies avant, était fondée sur l'emploi de variétés de blé et de riz à haut rendement (obtenues par sélection

⁵ Introduction dans le delta du Yang Tsé de variétés de riz à cycle court impliquant de savoir contrôler l'irrigation et le drainage. Needham, 1994. Agriculture and development challenges. In proceedings. BIRD.

⁶ Citation : Nous pouvons donc tenir pour certain que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doubler tous les vingt-cinq ans et croît, de période en période, selon une progression géométrique... Les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique ». Cité par A. Minc. 2004. Les prophètes du bonheur. Grasset Paris.

génétique), et l'application de hautes doses d'engrais et de produits phytosanitaires. Le financement des recherches pour mettre au point les nouvelles variétés ainsi que des politiques agricoles d'accompagnement a été assuré initialement par l'aide publique américaine. L'enjeu était d'accroître le plus vite possible la production pour éviter que des émeutes de la faim ne débouchent sur l'instauration de régimes communistes dans toute l'Asie du Sud et du Sud-Est. Il y avait donc une urgence géopolitique. Les bases scientifiques et technologiques de l'accroissement de la Révolution Verte sont restées inchangées jusqu'à aujourd'hui et sont encore promues par l'aide internationale.

Pourtant, malgré la Révolution Verte et son expansion dans le monde, des famines sont réapparues et les pénuries alimentaires n'ont pas cessé. Certaines sont survenues lors des sécheresses en Afrique (principalement en 1974 et 1984) ou lors de conflits armés entraînant des déplacements et la précarisation de populations importantes. Ces situations d'urgence appellent une aide alimentaire. Mais celle-ci, indispensable seulement en situation de crise, a eu tendance à se pérenniser jusqu'à devenir permanente dans certains pays d'Afrique. Elle a dès lors été dénoncée par des ONG et des chercheurs comme contribuant à concurrencer et décourager l'offre agricole locale, donc à perpétuer des mécanismes de dépendance d'importations alimentaires. Ces

critiques, relayées par les médias, ont fini par atteindre le monde des producteurs des pays pourvoyeurs d'aide, lesquels avaient longtemps pensé que leurs excédents pouvaient être utiles pour fournir de l'aide alimentaire, et pour éventuellement constituer un flux d'exportation permanent⁷. Elles ont aussi atteint les bailleurs d'aide qui se sont entendus, à l'initiative de la Commission de l'Union Européenne, pour faire une charte de l'aide alimentaire afin que cette aide ne produise pas d'effets économiques négatifs sur les économies agricoles des pays récipiendaires. La recherche et les ONG ont donc eu dans ce domaine un rôle très positif. Par la promotion du concept de sécurité alimentaire puis de souveraineté alimentaire, elles ont utilisé des arguments moraux (réduire les risques de disette) tout autant que des arguments politiques (la sécurité alimentaire concerne la souveraineté).

Mais ni la Révolution Verte, ni l'aide alimentaire n'ont supprimé la sous-alimentation. En 2000, il restait 840 millions de sous-alimentés dans le monde soit une personne sur sept, et depuis 1970, date à partir de laquelle la Révolution Verte a été appliquée massivement dans le monde, on savait que la sous-alimentation ne reculait pas suffisamment. Pourquoi ? C'est la question que la recherche s'est posée. Pourquoi le progrès technique restait-il sans effet dans certaines parties du monde ?

⁷ Pendant longtemps, les milieux professionnels agricoles ont pensé qu'ils pouvaient à la fois obtenir des revenus en exportant vers les pays pauvres en alimentation, et faire œuvre utile pour ces pays. C'était sans considérer que ces pays n'avaient pas les moyens d'importer de l'alimentation en grande quantité et que dès lors, le seul moyen de financer aurait été de le faire par l'Aide Publique au Développement, c'est-à-dire les contribuables des pays exportateurs.

2. Pourquoi ne suffit-il pas de proposer une technologie pour qu'elle soit immédiatement appliquée ?

Il y a eu longtemps un débat sur les raisons pour lesquelles la Révolution Verte n'avait pas touché tous les agriculteurs dans le monde. Pour certains, la cause résidait dans les difficultés d'adaptation technologique aux conditions sociales et économiques locales. En effet, la recherche a d'abord essayé de transposer dans les Pays en Développement les techniques occidentales modernes, par exemple les grands périmètres irrigués motorisés transposés en Afrique de l'Ouest. L'apprentissage des techniques et de l'organisation correspondantes, dès lors qu'il conduisait à transformer en profondeur les sociétés locales, pouvait éventuellement être lent et difficile. En réaction, d'autres chercheurs ont proposé de mettre au point des « technologies appropriées » caractérisées par une meilleure accessibilité technique, économique, et sociale⁸.

Il y a eu aussi des débats sur le coût et l'efficacité comparés des techniques. Par exemple, les tenants de la priorité à l'innovation génétique ont rencontré l'opposition des tenants de la priorité à l'innovation dans les techniques culturales. Les premiers espéraient créer des variétés à haut potentiel en faisant l'hypothèse que les producteurs

les adopteraient immédiatement. Les seconds prétendaient au contraire que ce n'était généralement pas possible dans les conditions de pauvreté existantes, et proposaient à la place une amélioration progressive et moins audacieuse des techniques de production. Les stratégies de recherche s'opposaient sur le point de leur pertinence et de l'opportunité.

Mais si la sous-alimentation persistait malgré la Révolution Verte, les causes étaient sans doute aussi à chercher ailleurs que dans l'adaptation technologique. Pour René Dumont, cela était dû au fait que la technologie proposée ne pouvait être accessible qu'à des producteurs déjà relativement aisés, ce qui excluait les pauvres du progrès. Bien que, en Asie, beaucoup de petits agriculteurs aient eu accès à cette technologie grâce à de puissantes politiques d'appui, dans beaucoup de pays du monde, en particulier en Afrique, elles sont restées hors de portée économique de la plupart des producteurs. Et quand sont apparues dès 1980 les premières politiques « d'ajustement structurel » (réduction des dépenses publiques, baisse des protections commerciales), la réduction des subventions et la fin des politiques de prix ont brutalement mis fin au mouvement d'extension de cette technologie qui ne s'était implantée dans les petites exploitations qu'avec des aides importantes de démarrage.

⁸ En France, le GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) a été créé en 1974 dans ce but.

Il apparaissait alors clairement que la Révolution Verte ne constituait pas qu'une nouvelle vague technologique, mais qu'elle était aussi une politique économique d'accompagnement très volontariste sans laquelle la technologie n'aurait pas été adoptée par les producteurs. Il apparaissait aussi que, même avec de bonnes conditions d'environnement, les producteurs ne s'engageaient souvent que lentement dans l'utilisation de la nouvelle technologie, pour des raisons qui n'avaient pas été beaucoup analysées. Pour de nombreux agronomes à l'époque, le seul fait qu'une technologie existe, que son adoption soit économiquement possible et qu'elle soit apportée à la connaissance de tous les utilisateurs par des réseaux de vulgarisation devait suffire à ce qu'elle puisse être naturellement adoptée. Si elle ne l'était pas, il fallait alors convoquer les sciences humaines et sociales pour identifier les éventuels « blocages ». Quant à ces sciences humaines et sociales, elles ne pouvaient qu'essayer d'entrer dans la logique des producteurs afin de comprendre pourquoi ils étaient réticents, indifférents ou dans l'incapacité d'accepter le progrès proposé. Finalement elles ne pouvaient qu'entrer en contradiction avec les agronomes lorsqu'ils incitaient à l'utilisation de techniques nouvelles non recevables par les sociétés locales. Les sciences humaines et sociales, de même que l'économie sont ainsi devenues le lieu naturel de la critique des projets de développement.

Le manque de connaissance de l'économie réelle et du fonctionnement social de la grande masse des petits producteurs qui forment pourtant la plus grande part des agriculteurs dans le monde est donc à l'origine de deux grandes erreurs. La première erreur est pour la recherche d'avoir trop privilégié le domaine des techniques par rapport à celui des sciences sociales pour comprendre les sociétés auxquelles était proposé un tel progrès. Les agronomes qui ont été les premiers conscients de ce problème, à la suite de René Dumont et de Marcel Mazoyer, ont développé des concepts liant agronomie et sciences sociales (comme le concept de système agraire), concepts capables de représenter de manière plus efficace la problématique alimentaire de ces sociétés. La deuxième erreur est, pour les bailleurs de fonds de l'Aide Publique au Développement, en particulier la Banque Mondiale, d'avoir largement ignoré qu'en supprimant les aides à l'agriculture, on arrêterait le progrès technique (dont la diffusion était déjà fragile) et que l'on se privait d'un moyen important d'accroître la production alimentaire⁹. Plus qu'une erreur, l'application des politiques d'ajustement structurel dans les agricultures pauvres a sans doute été une faute, car les débats scientifiques sur l'ajustement dans l'agriculture, pour peu qu'ils aient eu lieu, ont été bâclés. Ils ont été marqués par un rapport de force qui était très largement en faveur de conceptions économiques imposées sans nuances et

⁹ Les travaux du Cirad, en particulier de l'Unité de Recherche en Prospective et Politique Agricole, avaient très tôt identifié les dangers de politiques d'ajustement structurel en Afrique.

surtout sans considération pour les spécificités des économies locales, en particulier celles d'Afrique. Cette faute de prudence scientifique est aussi une faute morale.

Après la révolution Verte et alors que se déployaient les politiques d'ajustement structurel, la persistance chronique de la sous-alimentation restait donc encore à expliquer. Malgré l'ampleur des programmes de développement réalisés, on ne connaissait pas clairement les causes de cette situation. Quelles sont-elles ? Qu'en sait-on aujourd'hui ?

3. La connaissance sur les causes profondes de la sous-alimentation sont récentes mais évidentes : la pauvreté et l'exclusion.

Beaucoup d'experts travaillant directement avec les populations agricoles des pays en développement ont toujours su que la sous-alimentation était d'abord intimement liée à la pauvreté et ne pouvait que découler d'elle. C'est leur situation de pauvreté qui est commune par exemple aux paysans sans terre d'Amérique Latine, aux populations indiennes d'Amérique Centrale vivant sur des terres de plus en plus étroites parce que partagées depuis des générations entre ayants droit, aux petits exploitants des zones sèches du Maghreb, aux petites exploitations familiales du Sahel africain, aux veuves et aux basses castes

de l'Inde, et à bien d'autres cas encore. On doit à la FAO d'avoir rappelé en 1994 que sur les 800 millions de sous-alimentés des Pays en Développement, près de 600 millions vivaient de l'agriculture ; autrement dit, que l'agriculture ne permet pas à près d'un quart de ceux qui la pratiquent, de pouvoir produire assez de nourriture pour eux-mêmes. Pauvreté, sous-alimentation et paysannerie pauvre sont donc en grande partie synonymes. Dès lors, la question devenait pourquoi y a-t-il tant de pauvres ? Et pourquoi tant d'agriculteurs sont-ils pauvres au point d'être sous-alimentés ?

La question de la pauvreté a son volet rural, mais aussi son volet urbain. Ces deux aspects de la pauvreté sont très liés. Concernant la pauvreté urbaine, de nombreux travaux de sociologues et la synthèse de Jean-Marie Cour en 1995¹⁰ montrent qu'il existe pour les nouveaux urbains des filières d'entrée dans l'économie informelle par de très petits métiers du bas de l'échelle, après quoi les individus accèdent par une progression lente vers des emplois moins instables. Mais d'où viennent ces nouveaux entrants ? Marcel Mazoyer interprète la pauvreté urbaine comme le résultat de l'exode rural, lui-même résultant d'une crise agraire généralisée. Il décrit cette crise comme l'emprisonnement des petits paysans dans une situation de subsistance critique en raison des bas prix agricoles, ces bas prix résultant eux-mêmes du fait que la production locale des petits agriculteurs est concurrencée à

¹⁰ *West Africa Long Term Prospective Study*. Etude pour l'OCDE et la Banque Mondiale. 1997.

l'échelle mondiale par des grandes exploitations qui sont entre cent et mille fois plus productives par unité de travail. Mais c'est Amartya Sen¹¹ qui, au-delà de cette théorie, a identifié quelle était la cause commune à toutes ces situations de pauvreté : le non-accès aux ressources et aux moyens d'existence de base qui sont nécessaires pour pouvoir vivre une vie décente, et l'exclusion des pauvres des circuits économiques et sociaux.

Les thèses de Amartya Sen sont maintenant largement admises. Elles font apparaître clairement que la promotion de solutions techniques de production ne constitue qu'une petite partie de la solution car elle ne peut concerner que ceux qui ont les capacités financières et qui ont les connaissances et dispositions d'esprit qui permettent d'accéder aux techniques. Pour les autres, pour les 600 millions de personnes pour qui l'agriculture n'est qu'une activité de survie, sortir de la pauvreté c'est sortir de l'exclusion.

4. Qui sont les pauvres ? Où sont-ils et pourquoi sont-ils pauvres ? Pourquoi ne le sait-on pas vraiment ?

C'est bien évidemment la question qui vient immédiatement à l'esprit dès lors que l'on a identifié la pauvreté comme cause générale de la sous-alimentation. La recherche ne s'est pas particulièrement saisie de

cette question. C'est parce que cette question a été répétée dans différents cénacles internationaux que peu à peu elle a commencé à être prise en compte, notamment par la FAO. Mais on ne dispose pas encore aujourd'hui d'une image, d'une carte mondiale et d'une explication d'ensemble qui soit satisfaisante. Certes, il s'agit d'une question vaste et complexe, les situations sont très diverses et les enquêtes qui seraient nécessaires manquent. Les études de profils de pauvreté réalisés par la Banque Mondiale ont cependant commencé à produire des informations synthétiques. Mais tant qu'il n'y aura pas de typologies de la pauvreté et des analyses spécifiques des causes, pays par pays, les bases pour identifier des solutions appropriées ne seront pas solides. La recherche, dans le monde, commence pourtant lentement à se mobiliser sur ces objectifs, par exemple en se focalisant sur la sous-alimentation et la malnutrition infantine. Que nous apprennent les analyses disponibles ?

La notion d'accès et d'exclusion est devenue centrale, contribuant ainsi à mettre le projecteur sur la recherche en sciences sociales. Cette approche inspire de plus en plus de travaux. Avant Amartya Sen, ces questions semblaient relever au mieux des sciences politiques, de la sociologie, mais rarement de l'anthropologie, de l'histoire ou du droit. Le manque d'accès, pour ce qui est de l'accès à la terre est pourtant une question de droit mais qui

¹¹ Amartya Sen. Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté. Odile Jacob 1999

demande des éclairages dans les différentes disciplines des sciences sociales¹². Le manque d'accès est une des causes immédiates les plus importantes de la pauvreté au point que dans certaines régions du monde, il en résulte des conflits aigus pour l'accès à la terre (toute l'Amérique Latine et l'Afrique Australe). La solution à laquelle on pense immédiatement, la réforme agraire, a presque partout été limitée pour des raisons essentiellement politiques¹³, les propriétaires mobilisant les forces conservatrices pour empêcher sa réalisation. Très peu de recherche a été faite pour trouver des solutions efficaces et socialement acceptables à ce problème de redistribution pourtant si essentiel. Ce domaine est resté celui de quelques agences d'aide comme la Banque Mondiale, et la recherche universitaire s'est souvent limitée à des descriptions explicatives. Pourtant, la recherche pourrait proposer des solutions dans le domaine du droit et en matière de conditions de transition financière qui puissent être favorables à la redistribution, ainsi qu'en matière de formes de négociation propres à éviter la violence. Pourquoi dans ce domaine la recherche est-elle restée timide ? On comprend que dans beaucoup de pays en développement il s'agisse d'un sujet sensible et éventuellement dangereux pour ceux qui s'y consacrent. Mais la Banque Mondiale, qui concentre la plus grosse capacité de mobilisation intellectuelle sur ce sujet, ne semble

pas produire non plus beaucoup d'innovations, et la Fao (Food and Agriculture Organization) a semblé jusqu'à récemment s'interdire d'aborder la question en raison de son caractère éminemment politique et diplomatique.

En revanche **l'accès aux ressources naturelles a fait l'objet de travaux de recherche importants** sous l'impulsion des questions posées par la dégradation de l'environnement : la réduction des surfaces en forêts, la désertification, la réduction des disponibilités en eau, et la disparition d'espèces animales et végétales emblématiques ou alimentaires comme les espèces de poissons des océans alimentant les pêcheries. On peut regretter qu'à de nombreuses reprises, ces recherches aient donné l'impression d'être motivées par des atteintes à la biosphère que l'on attribue trop rapidement aux pauvres. Le raisonnement d'accusation des pauvres dont on trouve en grande partie l'origine dans les travaux de la Banque Mondiale¹⁴, établit que le manque de ressources financières oblige les exploitations pauvres à exploiter de façon minière les ressources naturelles (eau, fertilité des sols, poissons pour la pêche ou animaux pour la chasse). Même s'il y a une part importante de vérité dans cette assertion, on peut remarquer que c'est l'intérêt des paysans pauvres eux-mêmes que d'entretenir le capital naturel, et que c'est d'ailleurs souvent ce qu'ils

¹² Par exemple l'anthropologie juridique, domaine développé à Paris I par E. Le Roy de manière unique en France et qui tend à disparaître.

¹³ On peut noter que les réformes agraires ont réussi (au sens où la terre a été effectivement redistribuée) dans des situations politiques extrêmes comme au Japon sous McArthur pour neutraliser la pression communiste après la guerre, en Chine sous Mao Zedong sous la pression du Parti Communiste ou en Inde peu après les grandes famines du milieu du XXème siècle.

¹⁴ Dans un texte intitulé « Nexus » de Kevin Cleaver mettant en avant que dégradation de l'environnement et pauvreté sont intimement liées.

font et ce qu'ils ont le plus souvent fait à travers les temps historiques: beaucoup de sociétés agricoles, bien que pauvres, ont su inventer des modes efficaces d'utilisation du milieu¹⁵. Certes, la croissance de la population humaine requiert des surfaces agricoles accrues, et il y a des risques d'exploitation non durable des écosystèmes. Mais l'essentiel des atteintes à la biosphère qui sont observées résulte surtout d'une colonisation massive des terres vierges par de grandes exploitations agricoles¹⁶ qui recherchent plus une rentabilité à court terme que la soutenabilité à long terme. Les petites exploitations, pour qui la terre et les ressources sont rares, ont intérêt à chercher les moyens de renouveler au mieux les ressources naturelles productives car c'est pour elles une condition de survie.

La recherche dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles a fait apparaître l'importance de la nature des modes d'appropriation des espaces et des ressources ainsi que les dangers qui leur sont attachés. En France, on doit à Jacques Weber et Etienne Le Roy (donc à l'anthropologie économique et l'anthropologie du droit) d'avoir éclairé cet aspect des choses. Alors que la Banque mondiale a longtemps promu l'appropriation

privative individuelle comme moyen idéal pour gérer durablement l'espace et les ressources¹⁷, des chercheurs ont montré qu'il était plus viable de définir des formes d'appropriation diverses et adaptées aux problèmes rencontrés. En particulier, il apparaît utile d'améliorer les modes de gestion des ressources communes et des biens publics qui représentent une grande partie des bases de la survie des populations pauvres. Les biens communs et les biens publics sont en effet des formes d'appropriation fréquentes, et leur utilisation ne peut être durable que si sont définies des règles sociales qui assurent le renouvellement des ressources et le contrôle de l'accès. La définition d'un droit efficace est donc une condition sine qua non d'une gestion durable des ressources. Pour qu'il soit efficace, il doit être équitable et négocié. C'est pourquoi la recherche s'est investie dans le domaine de l'élaboration des règles sociales de gestion des ressources naturelles, particulièrement dans les milieux où le niveau de pression sur les ressources est élevé, et donc où la rareté et la compétition pour l'accès à des ressources rares peuvent provoquer des crises¹⁸. C'est donc une recherche destinée à anticiper les conflits potentiels. Son fondement éthique est clair.

¹⁵ Ces techniques d'utilisation intensive des milieux en maintenant leur viabilité peuvent aujourd'hui servir d'inspiration pour une nouvelle génération de technologies.

¹⁶ Par exemple les très grandes exploitations qui déboisent l'Amazonie pour installer des pâturages à faible productivité ou des cultures intensives dégradant rapidement la fertilité et entraînant de l'érosion.

¹⁷ L'hypothèse est qu'un propriétaire a toujours intérêt à entretenir son capital. Dans la réalité, il y a aussi de nombreuses formes de propriété collective où le capital est entretenu, et il y a des cas de propriété individuelle pauvre où les propriétaires n'ont pas d'autre choix que de consommer les ressources naturelles qui constituent leur capital.

¹⁸ A la suite des travaux de Elinor Ostrom à l'Université d'Indiana, en France Jacques Weber et l'Unité de Recherche « Green » du Cirad ont développé des concepts explicatifs, des méthodes de représentation de la réalité et des méthodes d'animation permettant à des populations locales de mieux gérer l'espace et les ressources

A l'instar de l'accès à la terre, **l'accès aux services publics ou privés n'a pas fait non plus l'objet de travaux de recherche notables**. Il s'agit pourtant là d'un domaine essentiel d'exclusion. Les agriculteurs pauvres n'ont généralement pas accès au crédit et aux assurances faute de disposer des garanties financières ou foncières nécessaires ; privés de cette possibilité, ils subissent tous les aléas de leur environnement, les baisses de prix qui les obligent à vendre à perte leurs récoltes, l'épuisement des réserves alimentaires avant la récolte ce qui les oblige à emprunter des aliments à des taux très élevés, ou encore les maladies qui peuvent empêcher d'effectuer des tâches agricoles indispensables pour la production. Seule la solidarité du groupe peut atténuer les effets de choc, mais lorsque tout le monde est atteint par les mêmes revers (aléas climatiques par exemple), c'est toute une société locale qui peut être sinistrée. Pour atténuer ces vulnérabilités, des initiatives en matière de micro crédit se sont beaucoup développées dans le monde depuis une dizaine d'années. Elles sont généralement nées d'initiatives privées et n'ont souvent bénéficié de la recherche qu'après coup.

En matière d'accès, l'accès au marché constitue aussi un domaine important de limitation pour les pauvres. L'éloignement des zones rurales par rapport aux circuits

d'échange permet à des commerçants d'être en monopole local et de pratiquer les prix qu'ils souhaitent. Par ailleurs, l'information sur les prix qui sont pratiqués sur les autres marchés est difficile d'accès. Les producteurs se trouvent donc systématiquement en situation de désavantage dans la négociation. Sur ce point, la recherche sociologique a beaucoup investi pour aider les producteurs à constituer des organisations collectives pérennes et à conquérir plus de pouvoir de marché dans les sociétés¹⁹.

Ces travaux ont aussi aidé à trouver des solutions à la pénurie de services publics dans les zones rurales, mais les investissements dans ce domaine sont tout à fait insuffisants. Les services d'éducation et de santé, sous leurs formes classiques, ont des coûts de fonctionnement trop élevés pour les sociétés pauvres. La recherche n'a pas réellement tenté de définir des formes adaptées. Il n'y a pas non plus, dans ce domaine, la même inventivité du secteur privé qu'il y a eu pour le micro crédit.

Le manque d'accès et l'exclusion constituent donc bien une explication clé de la pauvreté et de la sous-alimentation. Mais même si c'est là une cause, c'est sans doute aussi le résultat d'autres causes. Manque d'accès et exclusion ne sont donc qu'un maillon du raisonnement. Quelles sont donc les causes plus profondes ?

¹⁹ Au Cirad, un programme important sur les agricultures familiales dans les Pays en Développement a accumulé une longue expérience utile pour l'appui aux organisations professionnelles agricoles.

5. Derrière la problématique de l'accès, y-a-t-il d'autres causes à la pauvreté et à la sous-alimentation ?

Parler de «manque d'accès» et parler d'«exclusion», c'est supposer qu'il s'agit là de phénomènes anormaux dans les sociétés, et c'est donc considérer que l'accès à tout ce qui est vital doit être universel. Réduire l'exclusion et faire disparaître les situations de non accès suppose d'abord d'en identifier les causes. Ces causes ne sont identifiables qu'à travers une analyse historique. C'est l'histoire sociale qui permet de comprendre les situations de pauvreté liées à une privation des bases mêmes de l'existence ; par exemple pourquoi certaines minorités ethniques ont-elles été chassées dans des régions au milieu naturel pauvre alors qu'il y a non loin des vallées plus prometteuses ? Pourquoi les prix publics payés aux agriculteurs pour leur récolte restent-ils très bas alors que s'ils étaient plus élevés, ces agriculteurs pourraient mieux contribuer à la croissance et au développement de la société ? Mais l'histoire sociale est rarement assez présente sur ces terrains de recherche. Peut-être révélerait-elle qu'entre les modes d'appropriation commune des sociétés anciennes et le mode d'appropriation privative individuelle des sociétés modernes s'est produite une cassure fondamentale, et dans certains cas une spoliation historique dans l'accès et dans l'usage de l'espace et des ressources, laissant à ceux qui sont spoliés la pauvreté en héritage, de génération en génération.

De la même façon que l'histoire, l'anthropologie est aussi peu présente alors qu'elle devrait jouer un rôle clé. Certaines situations d'exclusion sont en effet ancrées dans des institutions sociales très anciennes comme par exemple l'existence de castes en Inde et en Afrique, la persistance de l'esclavage en Afrique de l'Ouest, ou comme l'origine ethnique qui peut entraîner des discriminations dans l'accès à la terre et aux ressources ; seul un éclairage anthropologique peut permettre de comprendre les ressorts profonds de ces situations et éventuellement d'en percevoir les sorties.

Mais l'histoire devrait aussi nous apprendre comment des sociétés entières sont devenues pauvres ? Sont-elles devenues pauvres « en termes relatifs » parce qu'elles auraient peu changé en comparaison de la richesse matérielle des pays industriels qui s'est accrue à un rythme élevé ? Le sont-elles devenues parce qu'elles ont été limitées dans leur développement à un moment donné de leur histoire ? Ou par une régression générale des conditions d'existence ? Ces questions prêtent facilement à la controverse car elles pourraient mener à chercher des fauteurs et des boucs émissaires historiques, et c'est peut-être pourquoi elles sont peu abordées²⁰. Elles sont pourtant centrales. Sans compréhension de l'enchaînement historique qui mène à l'immense diversité des situations de pauvreté et aux grandes inégalités d'aujourd'hui, il est difficile de définir des lignes d'avenir pour que les sociétés puissent évoluer progressivement vers des

²⁰ Pourtant ces questions sont centrales. L'ouvrage de Jared Diamond (De l'inégalité parmi les sociétés, essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire. Gallimard Nrf Essais 1997) montre combien il est nécessaire de comprendre les racines profondes de la différenciation économique, sociale, technologique entre les peuples pour comprendre les inégalités d'aujourd'hui.

solutions plus favorables.

Ainsi par exemple, on pourrait s'interroger sur les raisons pour lesquelles les prix agricoles, dans toutes les sociétés connaissent depuis très longtemps une baisse tendancielle. Dans beaucoup de pays, l'agriculture familiale vit dans des conditions d'autosubsistance : une grande partie de la production est consommée et une partie plus faible est vendue de manière à pouvoir acheter des biens et recourir à des services essentiels. Les prix agricoles étant de plus en plus bas, les agriculteurs doivent consacrer une part plus importante de leur production aux achats, donc accroître la production et la productivité. S'ils ne le peuvent pas car limités par de fortes contraintes, leur situation évolue vers une plus grande pauvreté et une plus grande tension alimentaire. Il est vraisemblable que ce mécanisme intéresse la plupart du milliard d'exploitations agricoles familiales des Pays en Développement. Pourquoi dès lors les prix devraient-ils baisser ?

On peut trouver des explications diverses. Tout d'abord, dans tous les Pays en Développement où l'Etat exerce un contrôle des prix pour les aliments de base, la peur des revendications des urbains pour le « prix du pain » reste le moteur fondamental de la baisse des prix agricoles administrés. On peut aussi remarquer qu'à chaque fois qu'il y a une dévaluation, après quelque temps, le nouveau régime des prix relatifs s'établit toujours au détriment des prix agricoles²¹.

Cela tient en grande partie, comme on l'a dit plus haut, au rapport de forces toujours défavorable aux producteurs agricoles dans la formation des prix lors des transactions ; ils sont sous-informés et leur offre est dispersée par rapport à des acheteurs en situation de monopole. Les travaux réalisés en matière d'économie institutionnelle à partir d'approches théoriques variées²² ont beaucoup aidé à la compréhension du phénomène et contribué à démontrer que la formation des prix est moins un mécanisme socialement neutre équilibrant offre et demande, qu'un lieu où se manifeste avec une certaine violence un rapport de force entre des parties inégales.

Mais au-delà de ces explications, il y en a une autre qui est plus d'ordre sociologique. Partout dans le monde, les sociétés urbaines déprécient les sociétés rurales, et les sociétés rurales acceptent souvent cette dépréciation au point que les jeunes fuient les campagnes et le métier d'agriculteur. Aussi apparaît-il comme étant dans l'état naturel des choses de ne pas avoir de politiques en faveur des paysanneries. Bien sûr, il existe des contre-exemples. Ils se situent surtout dans les pays industriels qui ont presque tous, à un moment ou à un autre, protégé et subventionné leur agriculture en vue d'accéder à la sécurité alimentaire nationale. Mais il y a aussi quelques exemples dans les Pays en Développement comme la Côte d'Ivoire qui a longtemps favorisé ses agriculteurs, en particulier ses planteurs de café et de cacao. Au lendemain des indépendances,

²¹ Voir à ce propos les travaux de P. Guillaumont du Cerd, Clermont-Ferrand.

²² Economie des institutions, théorie des contrats, économie des conventions, théorie de la régulation, etc.

beaucoup de pays, sous l'influence des bailleurs de fonds, ont assuré des appuis substantiels à l'agriculture en vue de l'adoption du progrès technique. Mais les politiques « d'ajustement structurel » imposées par le FMI et la Banque Mondiale sont allées dans le sens de l'abandon des mesures d'appui aux agriculteurs (voir plus haut).

Ces politiques découlent directement de la pensée économique qui inspire majoritairement les institutions économiques internationales, pensée que l'on qualifie de néo-libérale (ou quelquefois de politique du consensus de Washington) et qui a succédé depuis le début des années quatre-vingt à l'influence keynésienne (elle-même dominante dans l'après-guerre). Cette pensée, on devrait dire cette représentation de l'économie, a été directement appliquée dans de nombreux Pays en Développement. Cela pose un très grand nombre de questions qu'il ne serait pas raisonnable, faute de temps, d'aborder ici. Contentons-nous de résumer **la nature du problème de responsabilité scientifique que cela pose et cela ne peut être fait ici que manière très simplifiée**. La représentation économique qui est utilisée suppose que toute la société soit incluse dans l'économie marchande et que l'on réduise par simplification les comportements de tous les agents à celui de l'homo oeconomicus (un individu théorique qui sait tout sur les prix du marché, décide toute chose en calculant en permanence ses coûts et bénéfices et maximise son bien-être, celui-ci étant me-

suré en unités monétaires). Le système des prix s'établit à un équilibre qui rend compte des préférences des uns et des autres et de la rareté relative des différents biens. Le système tend toujours spontanément à l'équilibre. Appliquer au monde réel cette vision qui définit un monde qualifié économiquement « parfait », c'est en quelque sorte essayer de rapprocher la réalité de la théorie. En soi, il y a déjà là un immense problème éthique.

On sait en effet combien cette vision théorique est éloignée de la réalité des Pays en Développement. Une part de la recherche économique est destinée à déconstruire cette théorie ou à essayer de l'adapter. Mais dès lors que ce monde économiquement parfait n'existe pas, c'est l'essence même des décisions inspirées par la théorie qui peut être mise en cause. On sait par exemple clairement qu'un marché parfait n'existe pas et n'existera sans doute jamais ; dès lors, supprimer les règles existantes pour qu'un marché tende vers la perfection, c'est dans beaucoup de cas le condamner à fonctionner au détriment des plus faibles, donc à fonctionner dans un régime d'iniquité. On ne veut cependant pas ici justifier les formes du marché qui ont existé par exemple en Afrique avant les politiques libérales et qui ont aussi été marquées par l'abus des pouvoirs publics, la sous-information et la corruption. Mais la recherche ne s'est pas beaucoup mobilisée pour essayer de définir des formes institutionnelles plus efficaces adaptées au contexte où ces marchés se

trouvaient. On sait bien que pour qu'un marché ne soit pas générateur d'insatisfactions et de troubles, il doit être socialement contrôlé. L'application d'une vision puriste du marché aux sociétés des Pays en Développement qui sont encore plus éloignées du modèle théorique que le sont les sociétés industrielles peut produire des effets sans aucune commune mesure avec ce qui était visé.

Mais il n'y a pas que les réformateurs néo-libéraux qui sont concernés par des questions de responsabilité scientifique. Des cercles plus larges d'économistes du développement vivent avec des idées couramment admises sur lesquelles il faut aussi s'interroger. Par exemple, toujours à propos de la baisse tendancielle des prix agricoles, on accepte cette baisse comme une loi nécessaire et utile : en effet, elle permet aux ménages de limiter leurs dépenses alimentaires et d'augmenter leurs dépenses dans d'autres domaines, ce qui stimule la croissance d'autres secteurs de l'économie et assure un développement général de celle-ci. Parallèlement, on attend que les producteurs s'ajustent à cette baisse des prix en accroissant leur productivité. Lorsque ce raisonnement général inspire une politique publique, il peut se révéler catastrophique quand il est appliqué à des paysanneries pauvres incapables de s'ajuster aux contraintes. C'est alors un raisonnement inéquitable et générateur de misère. Il est économiquement absurde car il conduit potentiellement à étouffer les capacités agricoles

productives des petites exploitations.

Ainsi, la pauvreté et la sous-alimentation résultent de mécanismes d'exclusion anciens et contemporains parmi lesquels les politiques économiques récentes peuvent jouer un grand rôle. Mais, quand bien même, pendant les « décennies du développement » (de 1960 à 1980), beaucoup des conditions nécessaires avaient été réunies dans certains pays pour que les paysanneries entrent dans les circuits de l'économie agroalimentaire et en bénéficient, celles-ci n'ont pas toujours réagi dans ce sens. Pourquoi ?

6. Les mystères de l'ethos du développement.

Pendant la période où l'aide au développement a financé de nombreux projets agricoles, on a pu observer des situations très variées d'acceptation ou de résistance à l'entrée dans l'économie de marché agroalimentaire. Dans certains cas, la plus grande part des agriculteurs se sont saisis des techniques proposées, ont investi, se sont endettés, ont accru rapidement leurs revenus et ont acheté de nouveaux biens de consommation ; c'est le cas de certaines régions de l'Inde. Dans d'autres cas, ce mouvement n'a été que très progressif et la généralisation à la société toute entière s'est faite par une diffusion lente. Quelquefois le mouvement n'a touché que des catégories spécifiques : la traction bovine attelée s'est

développée chez ceux pour qui les bovins étaient familiers (les éleveurs-agriculteurs Peuhls du Niger par exemple), et pas chez ceux qui ne sont qu'agriculteurs. Il y a aussi des cas où des sociétés entières ont refusé totalement d'entrer dans la logique de développement qui leur était proposée. C'est le cas du Pays Lobi du nord de la Côte d'Ivoire qui a longtemps refusé de cultiver du coton (principal vecteur de changement technique, économique et social) suite à un « serment de bouche » - un secret absolu - d'interdiction prononcé par les autorités coutumières²³.

Chaque société a un ethos particulier, un ensemble de valeurs fondamentales d'où découlent en grande partie les autres valeurs, et qui conditionnent son évolution. Cette approche renvoie à celle de Vincent Ostrom²⁴ sur les « règles du cœur » ou institutions fondamentales des sociétés, desquelles découlent beaucoup de règles et de comportements. Il n'y a pas de raison que cet ethos change si rien dans les conditions matérielles et sociales du contexte ne l'amène à changer. Mais toutes les sociétés sont tôt ou tard confrontées au problème malthusien (voir au début) et sont donc obligées de réagir. Les Lobi de Côte d'Ivoire, entourés par des sociétés entrées dans des logiques marchandes, ont fini par rompre le serment et commencé à moderniser leur

agriculture. Longtemps, la caractérisation de cet ethos a été difficile et la recherche a longtemps laissé sans suite l'œuvre de Max Weber²⁵. Curieusement, un homme politique, Alain Peyrefitte²⁶ a essayé d'aller plus loin et de comprendre pourquoi certaines sociétés sont capables d'avoir des attitudes collectives proactives alors que d'autres ne sont que réactives. Et plus récemment est apparu un concept pratique qui essaye de caractériser le moteur de ces dynamiques : la capacité institutionnelle (au sens de « règles et valeurs ») d'apprentissage des sociétés²⁷. Les personnes, les groupes, et les sociétés auraient des règles et des valeurs ayant une incidence directe sur la manière dont elles savent bénéficier de l'expérience passée : certaines auraient un apprentissage facile et tireraient des enseignements rapides de l'expérience pour mettre en œuvre les conclusions correspondantes, et d'autres n'auraient pas cette capacité. Les recherches qui ont identifié cette question sont très peu nombreuses. Pourtant elles sont centrales pour ceux dont le rôle est de définir des interventions publiques ou des interventions d'appui aux sociétés ou aux populations sous-alimentées et pauvres qui sont enfermées dans des systèmes de contraintes importants ou tributaires d'un ethos qui ne facilite pas leur réaction historique.

Après avoir vu quelques-unes des ques-

²³ Observation réalisée par Gérard Ancy. Communication orale de l'auteur en 1986.

²⁴ Vincent Ostrom. University of Indiana. Director of the Workshop in Political Theory and Policy Analysis.

²⁵ Max Weber, *L'éthique protestante et du capitalisme*, 1905

²⁶ Alain Peyrefitte. *La société de confiance*. Voir Michel Vincent, *La société de confiance selon Alain Peyrefitte*. Presses du Village. 1999.

²⁷ Robert Chambers. *Institutional Learning Process and Cultural Change*. Communication de l'auteur. University of Brighton. UK.

tions – il y en a bien d'autres - qui traversent les problématiques de la faim et de la sous-alimentation, on peut s'interroger en conclusion sur le rôle de la recherche et sur les questions de responsabilité scientifique qui sont liées à ce rôle.

7. Pourquoi la recherche a-t-elle des difficultés à éclairer avec précision et perspicacité la problématique de la pauvreté et de la sous-alimentation ?

Il est certes facile, après coup, de dire que la recherche aurait pu faire plus, qu'elle aurait pu sortir plus vite et mieux des débats trop longs qui l'ont agitée, et qu'elle aurait pu se saisir de questions restées orphelines. Mais l'objet de cette conférence n'est pas de faire des reproches ; il est de repérer des questions-clés quant au comportement de la recherche dans le domaine de la réduction de la faim et de la sous-alimentation dans le monde.

Un premier aspect peut être qualifié de « bousculade » épistémologique entre la nécessité d'agir rapidement (tout en faisant de la recherche), et la nécessité de comprendre (par la recherche et avec la finalité d'agir). Pour certains chercheurs, il est évident qu'il faut prendre le temps de comprendre avant qu'intervienne toute décision d'agir afin d'éviter les erreurs ;

cette attitude, au demeurant parfaitement logique, les amène à se spécialiser dans la recherche dite fondamentale car centrée sur l'amélioration de la connaissance, même si cette recherche a pour finalité de fournir les connaissances nécessaires ultérieurement à l'action. Pour d'autres chercheurs qui ont fait le choix d'agir dans le cadre de projets, il est nécessaire d'agir pour des raisons d'urgence et en conséquence de corriger les éventuelles erreurs de trajectoire de l'action au fur et à mesure qu'arrivent les connaissances ; cette attitude, elle aussi logique, les amène à préférer la recherche finalisée pour le développement et la recherche-action. Les deux tendances ont longtemps été en opposition. Or ces deux points de vue sont nécessaires et complémentaires. La difficulté dans la recherche de complémentarité vient du fait que ces deux options relèvent de personnes, d'équipes et d'institutions différentes, et que dès lors, la tendance « naturelle » est plus de s'opposer que de collaborer. Ces deux conceptions ont en commun d'être de recherches « impliquées » ce qui fait que ces fonctions complémentaires devraient être organiquement incluses dans des équipes uniques²⁸.

Un deuxième aspect est que **la problématique de la sous-alimentation est vaste et complexe**. Pour la représenter, et pour identifier des solutions, il faut recourir à un grand nombre de disciplines. Or, dans presque tous les cas, les approches sont

²⁸ Cette approche a été proposée par R. Guesnerie (Collège de France) dans son rapport sur la recherche pour le développement durable réalisé pour le Ministère de la Recherche et de la Technologie en 2003.

mono- disciplinaires, et les disciplines débattent peu entre elles. Pire, chacune dispose d'une zone de pouvoir institutionnel : les agronomes ont la recherche-action et les connaissances biologiques, les économistes ont l'analyse économique, les sociologues et anthropologues ont l'analyse des sociétés. Toutes les conditions sont réunies pour développer des antagonismes et empêcher la production de synthèses. Tant qu'il n'y a pas distribution des rôles entre les différentes disciplines au sein de schémas interdisciplinaires d'analyse, de proposition, de suivi et d'évaluation, la recherche n'est pas en état de débattre avec les sociétés pour lesquelles elle est sensée travailler.

Un troisième aspect est **la relation entre la recherche et les sociétés**, et plus particulièrement les décideurs de ces sociétés. **Ces relations sont ténues et peu fréquentes.** Dans les pays en développement, la recherche n'est pas souvent appelée à donner des avis à propos des politiques publiques. D'une manière plus générale, les médias, en particulier les médias internationaux, semblent avoir une influence plus grande auprès des gouvernants que la recherche. L'expérience montre que dans ce domaine, les médias véhiculent souvent des idées reçues ou tendent souvent à poser les mêmes questions. Les Organisations Non Gouvernementales réussissent mieux que la recherche à faire passer des idées dans les médias, sur un mode souvent dénonciateur. Leurs idées, qui sont aussi assez souvent celles de la recherche, ont ainsi un

accès au grand public et une influence sur les gouvernements. Au total, la diffusion des idées dans le système des relations qui existe entre gouvernements, ONG, médias et recherche est toujours complexe et fait évoluer les idées d'une manière assez aléatoire. Il est difficile de trouver des lieux et des instances où les différents points de vue sur un problème donné peuvent se confronter de manière ordonnée et rationnelle afin que les choix publics soient instruits dans les meilleures conditions d'information possible. Ce manque de clarté dans les débats est en partie responsable de la lenteur de la progression des conceptions et des idées. Tout au contraire, la Banque Mondiale, grâce à son grand potentiel intellectuel et à sa capacité de réaliser des études, est toujours en position de leader et de pionnier dans le domaine des idées, et les autres ne peuvent être que suivistes ou opposants.

Un quatrième aspect tient au fait que **dans la plupart des pays qui souffrent de la faim et la sous-alimentation, il y a peu de recherches qui prennent en charge réellement cette problématique.** La recherche qui le fait se trouve dans les pays industriels et dans quelques grands pays en développement comme l'Inde. Les pays les plus pauvres ont souvent sacrifié leur appareil de recherche peu de temps après l'avoir créé dès lors que les Etats ont connu de sévères crises financières dans les années quatre-vingt et quatre-vingt dix. Cette situation peut mettre mal à l'aise dans leur collaboration, aussi bien les cher-

76
 |
 La
 recherche
 pour
 réduire la
 faim dans
 le monde

cheurs du Nord engagés dans la recherche de solutions, que les chercheurs du Sud qui manquent de moyens. L'asymétrie des moyens, dans l'accès à l'information scientifique et dans les capacités de publication, souvent même dans l'accès aux dirigeants politiques locaux, crée des frustrations pour les chercheurs du Sud. Les scientifiques du Nord, malgré leur bonne volonté, ne peuvent apparaître localement que comme des privilégiés. Ils sont souvent partagés entre deux attitudes : celle de considérer qu'ils ne sont pas les mieux placés pour faire des recherches sur des réalités locales qui leur sont par nature un peu éloignées et « laisser de l'espace intellectuel » aux chercheurs locaux, ou celle de se considérer comme citoyens-chercheurs du monde qui n'ont pas de raison de s'interdire l'accès à des problématiques et à qui le sens moral commande de mettre leurs capacités au service des pauvres et des sous-alimentés. La recherche en coopération devra donc trouver les moyens de dépasser ce malaise persistant.

Cette opposition Nord-Sud se retrouve aussi dans le domaine de la propriété intellectuelle. La plupart des résultats de recherche relatifs à la production agricole qui sont destinés à la petite agriculture sont des biens publics. Ce caractère de bien public tient à la nature même des connaissances qui fait que celles-ci ne peuvent être protégées (tout le monde peut avoir facilement accès) et que ce sont souvent des produits de la recherche publique. Il n'en est pas de même quand l'agriculture entre dans le

champ des progrès produits par les firmes privées. C'est le cas pour le matériel agricole et pour les semences et plants. Les firmes protègent leurs inventions destinées à l'agriculture des pays du Nord qui sont économiquement solvables, mais lorsque les inventions sont aussi utiles aux pays du Sud, leur coût est alors trop élevé. Dans le cas des ressources génétiques, s'ajoute un motif majeur de conflit : les petits agriculteurs ne souhaitent pas que dans le futur, les nouvelles variétés végétales cultivées appartiennent à des firmes, et qu'ainsi ils n'aient plus le droit de multiplier ces variétés eux-mêmes. La recherche publique est dès lors sollicitée pour produire des semences qui soient des biens publics et non des biens soumis au droit de propriété intellectuelle. Ce point mériterait à lui seul une conférence spécifique.

Enfin, un dernier aspect – il y en a sans doute bien d'autres - est **l'aspiration inévitable de la recherche finalisée vers l'édiction de normes et de prescriptions**. Par exemple, la recherche peut être amenée à proposer des normes pour limiter les captures de poissons afin d'éviter l'épuisement des ressources. Ou encore, à proposer des normes sanitaires dans la production pour protéger les consommateurs. Elle va être amenée à proposer des régimes alimentaires destinés à éviter que la trop grande consommation de certaines viandes et de produits sucrés ne fasse émerger des maladies cardio-vasculaires. Par ailleurs, la production de viande requiert des surfaces

importantes dédiées à la production d'aliment du bétail, surfaces qui peuvent être en concurrence avec des surfaces destinées à la production alimentaire directe pour les humains. Cette prescription est certes raisonnable mais elle s'oppose à une tendance comportementale lourde qui existe dans beaucoup de sociétés des Pays en Développement où l'accroissement des revenus se traduit par une hausse rapide de la consommation de viande et de sucre. Il peut ainsi arriver que les propositions des chercheurs heurtent des tendances générales de comportement qui apparaissent comme positives à la grande majorité de la population. Les normes créées dans les pays industriels peuvent ainsi apparaître comme des obstacles mis pour priver les pays du Sud d'un bien-être auquel ils prétendent accéder. On trouve des cas semblables lorsque la recherche s'inquiète de l'accroissement de la consommation d'énergies fossiles ou de l'accroissement du parc de véhicules automobiles individuels dans les Pays en Développement. Là

encore, il peut y avoir conflit entre une attitude de réserve et une participation directe au débat.

Voilà différents aspects qui intéressent la responsabilité de la recherche au quotidien. Il y en a d'autres. Ils intéressent aussi les institutions d'aide au développement et les gouvernements dont les chercheurs sont souvent tributaires pour réaliser leurs travaux. On peut dire que la recherche a été quelquefois très absente de sujets essentiels, qu'elle a été timide face à des situations où il aurait sans doute fallu s'engager, et qu'elle a des difficultés d'insertion vis-à-vis de la société. Dans tous les cas, il n'y a pas d'autre choix que celui de faire face lucidement à ces situations par le débat afin de les dépasser. Les comités d'éthique, en particulier ceux de l'Ird (Institut de Recherche pour le Développement) et du Cirad (Centre de Recherche en Coopération pour le Développement) sont des lieux privilégiés pour de tels débats. Je vous remercie pour votre attention.

Michel GRIFFON

*Conseiller scientifique,
Direction Générale du C.I.R.A.D*